

HABILITATION ÉLECTRIQUE

FORMATION NON ELECTRICIEN H0/B0



Objectif

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18510.

Personnes concernées

Personnel effectuant des travaux d'ordre non électrique (Peinture, TP, Relevé de compteur, Gardien, etc ...)

Pré requis

Néant

Programme

- > Notion des grandeurs électriques
- > Danger de l'électricité
- > Exemple d'accident
- > Responsabilité
- > Définitions de la C18510
- > Outillage et moyens de protection
- > Appareils amovibles
- > Conduite à tenir en cas d'accident
- > Contrôle de connaissance
- > Mise en situation pratique individuelle sur les installations des stagiaires

Moyens pédagogiques

- > Exposé et discussions étayés par présentation power point et films
- > Remise d'un document écrit à chaque stagiaire

A l'issue de toutes les différentes formations le formateur formulera un avis sur la capacité de chaque stagiaire à être Habilité

(Rappel : Dans tous les cas c'est l'employeur qui habilite son personnel)